



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

détention provisoire

Question écrite n° 73560

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'allongement de la période de détention provisoire. Celle-ci est passée de 3,8 mois en moyenne en 1987 à une moyenne de 4,5 en 1998. Cet allongement a pour cause la longueur des procédures et a des conséquences importantes sur le surpeuplement carcéral dans les maisons d'arrêt. Il s'interroge donc sur les répercussions de la lenteur des procédures dans les prisons.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73560

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1053